Ecole Sainte-Anne

Année scolaire 2022-2023

INFOS SAINTE ANNE

Numéro 4 – 7 octobre 2022

Chers parents,

L'automne s'est installé depuis quelques jours et les microbes refont leur apparition ! Nous n'avons pour le moment pas de cas de COVID à l'école mais je me permets de vous rappeler le protocole si votre enfant est positif au COVID.

Protocole sanitaire Rentrée 2022-2023

A la rentrée 2022 / 2023, dans le cadre de la lutte contre le COVID, un protocole sanitaire sera toujours en vigueur dans les établissements scolaires. Ainsi, il est important de rappeler que les enfants ne doivent pas se rendre à l'école, **en cas de fièvre (38 °C ou plus)** ou en **cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19.**

Pour les élèves de **maternelles et d'élémentaires** :

1. **Si l'élève est cas confirmé (<u>prévenir le chef d'établissement sans délai</u>) :** il reste isolé **pour une durée de 7 jours** :

- à partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques
- à partir de la date de prélèvement pour les cas asymptomatiques.

Au bout de 5 jours, l'élève peut revenir en classe si :

- il n'a plus de symptômes depuis 48 heures et il a réalisé un test PCR ou antigénique négatif.

A partir du CP, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

2. **Les autres élèves de la classe sont cas contact (<u>Ils sont prévenus par écrit par le chef d'établissement</u>)**

Ils sont invités à réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) **deux jours après avoir été prévenus.**

Si **le test est positif** :

- Dans le cas d'un **autotest positif** : confirmez le résultat immédiatement par un test RT-PCR et isolez-vous dans l'attente du résultat ;

- Dans le cas d'un **test antigénique positif** : confirmez le résultat par un test RT-PCR dans les 24 h et isolez-vous dans l'attente du résultat. L'Assurance Maladie devrait vous contacter par SMS pour vous donner les consignes sanitaires et d'isolement.
- Dans le cas d'un **test RT-PCR positif** : isolez-vous immédiatement, l'Assurance Maladie devrait vous contacter par SMS pour vous donner les consignes sanitaires et d'isolement.

Je sais pouvoir compter sur chacun.e pour continuer à respecter ces consignes et ces mesures de protection prescrites par les autorités sanitaires.

Conseil d'établissement : Jeudi 20 octobre

Des parents se sont proposés pour être représentants des parents d'élèves des différentes classes, nous les remercions par avance. Si vous ne participez pas à ce temps d'échanges et de réflexion, vous pouvez cependant faire part de vos remarques aux membres de l'APEL dont le but est de vous représenter. Aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez adresser un mail à l'équipe APPEL

apel.steanne.maisdon@gmail.com

ou bien les contacter en message privé via Facebook

https://www.facebook.com/ApelEcoleSteAnneMaisdonSurSevre

https://www.instagram.com/apel_ste_anne_maisdon/

https://maisdonsursevre-steanne.fr/

ATTENTION GOUTER A L'ECOLE !

Nous avons constaté et laissé s'installer une dérive en ce début d'année scolaire sur le temps de récréation du matin des primaires. En effet quelques élèves ont pris l'habitude de manger un goûter à ce moment de la journée et ont donné l'envie de cette pratique à d'autres élèves.

Les enseignantes ont bien redit que la collation dans les écoles n'est pas autorisée. Nous reviendrons sur la sensibilisation autour des effets du grignotage lors de notre premier temps de débat commun à toute l'école avant les vacances.

En attendant, nous comptons sur vous parents, pour ne pas fournir de goûter à votre enfant. Si un goûter est nécessaire pour raison médicale, vous devez en parler à l'enseignante de votre enfant. D'avance merci pour votre collaboration.

Election des délégués.

Les élèves de classe de GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont élu leurs délégués. Bravo aux enfants élus et merci à eux d'avoir eu envie de participer à la vie de l'école en prenant des responsabilités.

Nous reviendrons sur leurs actions au fur et à mesure de l'année.

Classe GS/CP : Luc et Chloé - Classe CP/CE1 : Léa et Méline – Classe CE2/CM1 : Mathéis et Chloé – Classe CM1/CM2 : Nina et Pénélope.

APEL

Rappel : la livraison des premières commandes de brioches de l'année aura lieu le samedi matin 15 octobre

de 10h à 12h à l'école.

Pour l'équipe, Marielle LECHAT, chef d'établissement.